



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT TENU À LA SALLE PHILIPPE-LAROCHE
DU CENTRE COMMUNAUTAIRE LE 5 MARS 2018 À 19 H**

Personne(s) présente(s) :

Michel Beaulieu, président
Hélène Bergeron, Conseillère - District no 1
Alice Dignard, Conseillère - District no 2
Guy Gilbert, Conseiller - District no 3
Lucie Laroche, Conseillère - District no 4
Katy Duclos, Conseillère - District no 5
François Girard, Conseiller - District no 6

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier

Les membres dudit conseil formant quorum sous la présidence de Michel Beaulieu, président.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et greffe

- 1.1 Ouverture de la séance et greffe
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption des procès-verbaux
- 1.4 Correspondance, dépôt et information
- 1.5 Première période de questions (30 minutes)
- 1.6 Adoption - Règlement général 683 - Règlement relatif au traitement des élus municipaux
- 1.7 Autorisation de signature - Quittance et transaction - Dossier cour 200-22-073946-154 - 131 chemin de l'Éperon
- 1.8 Adoption - Radiation de dossiers - Cour municipale 2017

2. Finances et Administration

- 2.1 Adoption des comptes à payer et engagements budgétaires
- 2.2 Dépôt des états des revenus et dépenses du mois
- 2.3 Avis de motion et présentation d'un projet de règlement - Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 2 364 200 \$ ayant pour objet la réalisation des travaux et l'acquisition de biens 2018 prévus au programme triennal d'immobilisation (PTI) 2018 2020 et payable par l'ensemble des unités d'évaluation

3. Direction générale

- 3.1 Engagement - Agente de communication/rédaction
- 3.2 Engagement - Directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
- 3.3 Autorisation - Participation des élus aux activités de représentation 2018
- 3.4 Autorisation - Demande de disposition d'immeuble - lot 1 820 680



4. Travaux publics

- 4.1 Avis de motion et présentation d'un projet de règlement - Règlement modifiant le Règlement d'emprunt numéro 677 d'un montant maximum de 2 000 000 \$ pour le financement et la réalisation des travaux de réfection et d'aménagement du chemin du Tour-du-Lac entre le chemin de l'Éperon et le chemin des Lacs
- 4.2 Adoption - Abrogation de la résolution 356-2017 sur le moratoire des permis de branchement aux services municipaux sur le chemin du Tour-du-Lac Nord
- 4.3 Adoption - Règlement d'emprunt 684 - Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 160 000 \$ décrétant des travaux et des dépenses relatives à l'aménagement du réseau d'égout sanitaire pour le secteur du chemin de la Huche et du Tour-du-Lac
- 4.4 Autorisation de mandat - Annulation appel d'offres - Pavage temporaire secteur Mont Cervin
- 4.5 Autorisation de dépenses - Acquisition de terrains pour voirie et ronds de virée
- 4.6 Autorisation de dépenses - Achat d'une partie de terrain au 1 chemin du Sous-Bois - Mont Cervin
- 4.7 Autorisation de dépenses - Élargissement de la chaussée et projection d'un mur de soutènement au 3 chemin du Bord-de-l'Eau
- 4.8 Autorisation de dépenses - Système de rétention d'eau au barrage du lac Beauport
- 4.9 Autorisation de dépenses - Production de panneaux informatifs pour les parcs et les bâtiments municipaux
- 4.10 Autorisation de dépenses - Remplacement d'une sableuse pour le déneigement des stationnements de la mairie et de la caserne
- 4.11 Autorisation de dépenses - Remplacement des véhicules (CGER)
- 4.12 Autorisation de dépenses - Peinture et entretien camion West Star 09-10R
- 4.13 Autorisation de dépenses - Formation des employés

5. Loisirs, culture et vie communautaire

- 5.1 Adoption - Règlement général 667-01 - Règlement modifiant le Règlement numéro 667 décrétant un programme d'aide financière pour les organismes reconnus et les jeunes individus
- 5.2 Adoption - Règlement d'emprunt 685 - Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 90 000 \$ décrétant l'acquisition de gré à gré ou par voie d'expropriation de la chapelle Saint-James à des fins d'utilité publique
- 5.3 Autorisation protocole d'entente/événements - 24 heures du Lac Archibald 2018
- 5.4 Autorisation protocole d'entente/événements - Protocole d'entente - Club de Tennis de Lac-Beauport 2018-2020
- 5.5 Autorisation de signature - Protocole d'entente pour les expositions à la bibliothèque 2018
- 5.6 Autorisation - Demande d'assistance financière à la Table d'actions préventives jeunesse (TAPJ)
- 5.7 Autorisation - Crédit au Club de Canoë-Kayak de Lac-Beauport (CCKLB)
- 5.8 Autorisation de dépenses - Remplacement de buts de soccer



5.9 Autorisation de dépenses - Recouvrement des chaises de la salle de la Rivière-Jaune

5.10 Autorisation de dépenses - Tournoi de golf 2018

5.11 Autorisation - Défi Santé 2018

6. Urbanisme et développement durable

6.1 Avis de motion et présentation d'un projet de règlement - Règlement modifiant le Règlement relatif aux permis et certificats ainsi qu'à l'administration des règlements d'urbanisme numéro 09-196-06 afin d'ajouter des précisions sur les certificats d'autorisation liés aux usages temporaires

6.2 Avis de motion et présentation d'un projet de règlement - Règlement modifiant le Règlement sur les usages conditionnels numéro 09-199 afin de retirer les dispositions concernant les événements spéciaux et les compétitions sportives

6.3 Avis de motion et présentation d'un projet de règlement - Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 aux fins d'apporter des précisions à l'égard des usages temporaires et des bâtiments dérogatoires et d'ajuster les normes sur les stationnements et les quais

6.4 Adoption - Règlement général 5-152-01 - Règlement modifiant le Règlement numéro 5-152 relatif à la vidange des fosses septiques et de rétention

6.5 Autorisation de mandat - Analyses du phosphore total trace de l'eau des lacs et cours d'eau

7. Protection contre l'incendie

7.1 Autorisation de dépenses - Achat d'équipement pour le véhicule pompe-citerne (252)

7.2 Autorisation de dépenses - Achat de vêtement de protection individuelle (habits de combat, cagoules, gants et bottes)

8. Permis et inspections

8.1 Dérogation mineure - 2018-20002 - 5, chemin des Pentés

8.2 Dérogation mineure - 2018-20001 - 27, chemin de la Vallée

9. Varia

9.1 Aucun

10. Période de questions

11. Levée de l'assemblée

1.1 Ouverture de la séance et greffe

Le président constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte à 19 h.

053-2018

1.2 Adoption de l'ordre du jour

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents reconnaissent avoir reçu toute documentation utile à la prise de décision concernant les sujets à l'ordre du jour adoptés ci-après, et ce, au moins 72 heures avant l'ouverture de cette séance ;



IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
APPUYÉ par Madame Lucie Laroche
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

Ajout à l'ordre du jour du(des) point(s) suivant(s) :

9.1 Adoption - Création de l'organisme paramunicipal - La Société
des Sentiers du Moulin

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

054-2018

1.3 Adoption des procès-verbaux

Les membres du conseil ont reçu dépôt du(des) procès-verbal(aux)
suivant(s) par le secrétaire-trésorier dans les délais fixés par la loi, ce
dernier étant dispensé d'en faire la lecture :

Séance ordinaire du 5 février 2018
Séance extraordinaire du 26 février 2018

La rédaction du(des) procès-verbal(aux) étant jugée conforme aux
délibérations.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
APPUYÉ par Madame Katy Duclos
ET RÉSOLU :

D'adopter le(les) procès-verbal(aux) ci-haut mentionné(s) tel(s) que
déposé(s).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1.4 Correspondance, dépôt et information

Correspondance

Aucune

Dépôt

Aucun

Information

Présentation du bâtiment d'accueil du parc des Sentiers-du-Moulin par
monsieur le maire.

1.5 Première période de questions (30 minutes)

À 19 h 08, le président du conseil répond aux questions de
l'assemblée.

Les questions ont porté sur :

- 1- M. Bernard Baker demande quel est le budget pour le bâtiment
d'accueil du parc des Sentiers-du-Moulin
RP : Monsieur le maire mentionne qu'il sera plus dispendieux que
le chalet des loisirs, mais il sera subventionné à la hauteur de 50 %
des coûts de construction.
- 2- M. Grégoire Denis demande pourquoi ses futurs acheteurs se font
dire que son terrain est non constructible par le Service des permis
parce qu'il y a présence d'un point d'eau sur son terrain.
RP : Monsieur le maire mentionne qu'il étudiera son dossier pour
voir sa constructibilité.



- 3- M. Daniel Parent demande de modifier le toit de tôle sur le bâtiment d'accueil du parc des Sentiers-du-Moulin, car la décharge de neige causera des problèmes.
RP : Monsieur le maire remercie M. Parent de ces commentaires.
- 4- Mme Mélanie Grenier demande que le conseil lui permette de louer les plateaux de loisirs pour l'anniversaire de sa grand-mère en échange d'un dépôt de 2 000 \$.
RP : Monsieur le maire mentionne qu'il étudiera la suggestion en comité de travail avec les élus.
- 5- M. Even McHugh demande si la Municipalité a des nouvelles du jugement du RCI.
RP : Monsieur le maire mentionne que non, mais que le jugement devrait sortir sous peu.
- 6- M. Even McHugh demande si les plans présentés pour le bâtiment d'accueil du parc des Sentiers-du-Moulin sont ceux que la Municipalité a achetés en 2017.
RP : Monsieur le maire mentionne que oui.

Fin de la période de questions à 19 h 20.

055-2018

1.6 Adoption - Règlement général 683 - Règlement relatif au traitement des élus municipaux

ATTENDU QUE le secrétaire-trésorier a mentionné l'objet du règlement, sa portée, son coût et, s'il y a lieu, le mode de financement et le mode de paiement et de remboursement ;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur François Girard
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :

D'adopter le Règlement 683 Règlement relatif au traitement des élus municipaux.

Le texte de cette réglementation sera consigné au Livre des Règlements de la Municipalité après sa mise en vigueur pour valoir comme s'il était ici tout au long reproduit.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

056-2018

1.7 Autorisation de signature - Quittance et transaction - Dossier cour 200-22-073946-154 - 131 chemin de l'Éperon

IL EST PROPOSÉ par : Monsieur François Girard
APPUYÉ par : Madame Alice Dignard
ET RÉSOLU :

D'autoriser le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer le document « Quittance et transaction - Dossier cour 200-22-073946-154 - 131 chemin de l'Éperon » ainsi que tous documents pertinents à cet effet.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



057-2018

1.8 Adoption - Radiation de dossiers - Cour municipale 2017

ATTENDU QUE les dossiers suivants de la cour municipale de Saint-Raymond, dont le poursuivant est la Municipalité du Lac-Beauport, sont des dossiers prescrits puisque les jugements ont été rendus il y a plus de dix ans;

Numéro du dossier	Numéro de cause	Montant
22040-2005-0190	05-22040-8	400,00 \$
200587	02-22040-1	622,84 \$
200588	02-22040-2	518,00 \$
22040-2003-0127	03-22040-4	431,53 \$
22040-2003-0139	03-22040-5	521,34 \$
22040-2005-0198	05-22040-6	285,00 \$
22040-2005-0197	05-22040-7	285,00 \$

ATTENDU QU' à cet effet, aucune mesure d'exécution de jugement ne peut être effectuée afin de récupérer l'amende et les frais dans ces dossiers;

ATTENDU QUE les moyens mis à la disposition du percepteur des amendes pour donner suite aux jugements rendus dans ces dossiers n'ont pu être appliqués avec succès;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur François Girard
APPUYÉ par Madame Katy Duclos
ET RÉSOLU :

D'autoriser la fermeture administrative des dossiers mentionnés ci-dessus par le personnel du greffe de la cour municipale de Saint-Raymond.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

058-2018

2.1 Adoption des comptes à payer et engagements budgétaires

ATTENDU QUE le directeur du Service des finances et de l'administration a déposé, pour approbation par les membres du conseil, la liste des comptes à payer du mois de février 2018, ainsi que la liste des engagements budgétaires.

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Dignard
APPUYÉ par Madame Lucie Laroche
ET RÉSOLU :

D'adopter la liste des comptes à payer du mois de février 2018 totalisant une somme de 2 833 011,32 \$ et la liste des engagements budgétaires, lesquelles sont annexées à la présente résolution pour en faire partie intégrante et valoir comme si elles étaient ici tout au long reproduites.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2.2 Dépôt des états des revenus et dépenses du mois

Le directeur du Service des finances et de l'administration a déposé aux membres du conseil municipal l'état des revenus et dépenses du mois de février 2018 et les invite à le consulter.



2.3 Avis de motion et présentation d'un projet de règlement - Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 2 364 200 \$ ayant pour objet la réalisation des travaux et l'acquisition de biens 2018 prévus au programme triennal d'immobilisation (PTI) 2018 2020 et payable par l'ensemble des unités d'évaluation

Madame Alice Dignard donne avis de motion de l'adoption à une séance subséquente du Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 2 364 200 \$ ayant pour objet la réalisation des travaux et l'acquisition de biens 2018 prévus au programme triennal d'immobilisation (PTI) 2018 2020 et payable par l'ensemble des unités d'évaluation et le secrétaire-trésorier présente ledit projet de règlement.

059-2018

3.1 Engagement - Agente de communication/rédaction

ATTENDU les recommandations du directeur général;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
APPUYÉ par Madame Katy Duclos
ET RÉSOLU :

D'engager en date du 19 mars 2018, Hélène House à titre d' « Agente de communication/rédaction » à l'échelon 7 des conditions salariales avec une reconnaissance de 3 année(s) d'ancienneté au 1^{er} janvier de l'année courante aux fins du calcul des vacances.

D'autoriser Mme House à prendre 3 semaines de congé sans solde en 2018 afin de compenser pour l'absence de vacance à sa première année à l'emploi de la municipalité. Ces congés devant être préautorisés par le directeur général.

Toutes les autres conditions sont celles prévues aux conditions de travail en vigueur.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

060-2018

3.2 Engagement - Directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

ATTENDU les recommandations du directeur général;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
APPUYÉ par Madame Lucie Laroche
ET RÉSOLU :

D'engager en date du 6 mars 2018, Sylvie Roy à titre de « Directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire » à l'échelon 2 des conditions salariales avec une reconnaissance de 5 année(s) d'ancienneté au 1^{er} janvier de l'année courante aux fins du calcul des vacances.

D'autoriser Mme Roy à prendre 4 semaines de congé sans solde en 2018 afin de compenser pour l'absence de vacance à sa première année à l'emploi de la municipalité. Ces congés devant être préautorisés par le directeur général.

Toutes les autres conditions sont celles prévues aux conditions de travail en vigueur.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



061-2018

3.3 Autorisation - Participation des élus aux activités de représentation 2018

ATTENDU QUE pour répondre à des sollicitations, le conseil est disposé à désigner des membres du conseil pour représenter la Municipalité aux activités-bénéfice au profit de ces organismes à but non lucratif;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
APPUYÉ par Madame Alice Dignard
ET RÉSOLU :

D'autoriser les conseillers et conseillères municipaux, à déterminer en fonction de leur disponibilité, à participer aux activités-bénéfice 2018 des organismes suivants :

Fondation Cité-Joie, Tournoi de golf du RGATLBPT et du Centre plein air Lasallien inc.

De permettre le remboursement des dépenses des élus, incluant les coûts d'inscription conformément au Règlement numéro 10-211 sur les frais de représentation et frais de déplacement des élus municipaux.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

062-2018

3.4 Autorisation - Demande de disposition d'immeuble - lot 1 820 680

ATTENDU l'offre de Mme Suzanne Boyer et M. Michel Lalande pour acquérir l'immeuble municipal lot 1 820 860 datée du 30 janvier 2018;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur François Girard
APPUYÉ par Madame Alice Dignard
ET RÉSOLU :

De refuser l'offre et de conserver le lot 1 820 860 comme propriété municipale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.1 Avis de motion et présentation d'un projet de règlement - Règlement modifiant le Règlement d'emprunt numéro 677 d'un montant maximum de 2 000 000 \$ pour le financement et la réalisation des travaux de réfection et d'aménagement du chemin du Tour-du-Lac entre le chemin de l'Éperon et le chemin des Lacs

Monsieur François Girard donne avis de motion de l'adoption à une séance subséquente du Règlement modifiant le Règlement d'emprunt numéro 677 d'un montant maximum de 2 000 000 \$ pour le financement et la réalisation des travaux de réfection et d'aménagement du chemin du Tour-du-Lac entre le chemin de l'Éperon et le chemin des Lacs et le secrétaire-trésorier présente ledit projet de règlement.

063-2018

4.2 Adoption - Abrogation de la résolution 356-2017 sur le moratoire des permis de branchement aux services municipaux sur le chemin du Tour-du-Lac Nord

ATTENDU QUE ce conseil ne considère plus utile le moratoire sur les permis de branchement aux services municipaux sur le chemin du Tour-du-Lac Nord;



IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Dignard
 APPUYÉ par Monsieur François Girard
 ET RÉSOLU :

D'abroger la résolution 356-2017 sur le moratoire des permis de branchement aux services municipaux sur le chemin du Tour-du-Lac Nord.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

064-2018

4.3

Adoption - Règlement d'emprunt 684 - Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 160 000 \$ décrétant des travaux et des dépenses relatives à l'aménagement du réseau d'égout sanitaire pour le secteur du chemin de la Huche et du Tour-du-Lac

ATTENDU QUE le secrétaire-trésorier a mentionné l'objet du règlement, sa portée, son coût et, s'il y a lieu, le mode de financement et le mode de paiement et de remboursement ;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur François Girard
 APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
 ET RÉSOLU :

D'adopter le Règlement d'emprunt 684 Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 160 000 \$ décrétant des travaux et des dépenses relatives à l'aménagement du réseau d'égout sanitaire pour le secteur du chemin de la Huche et du Tour-du-Lac.

Le texte de cette réglementation sera consigné au Livre des Règlements de la Municipalité après sa mise en vigueur pour valoir comme s'il était ici tout au long reproduit.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

065-2018

4.4

Autorisation de mandat - Annulation appel d'offres - Pavage temporaire secteur Mont Cervin

ATTENDU QU' un appel d'offres public numéro 17-412 a été produit pour « Pavage temporaire secteur Mont Cervin »;

ATTENDU qu'une solution de rechange moins coûteuse et aussi efficace a été entreprise;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur François Girard
 APPUYÉ par Madame Lucie Laroche
 ET RÉSOLU :

D'annuler l'appel d'offres 17-412 et de n'octroyer aucun contrat relativement à cet appel d'offres.

Soumissionnaires	Prix (avant taxes)
P.E. Pageau	145 150,00 \$
Nasco inc.	169 240,00 \$
Les Entreprises P.E.B. Itée	217 600,00 \$
Pavco inc.	226 570,00 \$
Pavage Roland Fortier	243 610,00 \$
Entreprises G.N.P. inc.	329 500,00 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



066-2018

4.5 Autorisation de dépenses - Acquisition de terrains pour voirie et ronds de virée

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics et infrastructures;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur François Girard
APPUYÉ par Madame Alice Dignard
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics et infrastructures à engager des dépenses pour réaliser le projet d' « acquisition de terrain pour voirie et ronds de virée des chemins de la Rampe, de la Coulée, des Monts, des Cèdres, du Ravin, Neigette, des Sables, du Canton, des Pentes de l'Éclaircie et de l'Étang ».

D'autoriser le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer tout document pertinent à cet effet.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

067-2018

4.6 Autorisation de dépenses - Achat d'une partie de terrain au 1 chemin du Sous-Bois - Mont Cervin

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics et infrastructures;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur François Girard
APPUYÉ par Madame Alice Dignard
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics et infrastructures à engager des dépenses pour réaliser le projet d' « achat d'une partie de terrain au 1 chemin du Sous-Bois – Mont Cervin » pour un montant maximum de 5 000,00 \$ plus taxes et frais.

D'autoriser le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer tout document pertinent à cet effet.

Les sommes nécessaires devant être prises au Règlement d'emprunt # 669.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

068-2018

4.7 Autorisation de dépenses - Élargissement de la chaussée et projection d'un mur de soutènement au 3 chemin du Bord-de-l'Eau

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics et infrastructures ;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur François Girard
APPUYÉ par Madame Lucie Laroche
ET RÉSOLU :

De refuser d'engager des dépenses pour réaliser le projet d' « élargissement de la chaussée et projection d'un mur de soutènement au 3 chemin du Bord-de-l'Eau ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



069-2018

4.8 Autorisation de dépenses - Système de rétention d'eau au barrage du lac Beauport

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics et infrastructures;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur François Girard
APPUYÉ par Madame Katy Duclos
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics et infrastructures à engager des dépenses pour réaliser le projet de « système de rétention d'eau au barrage du lac Beauport » pour un montant maximum de 13 000,00 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises au fonds de roulement remboursable sur 3 ans à partir de 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

070-2018

4.9 Autorisation de dépenses - Production de panneaux informatifs pour les parcs et les bâtiments municipaux

IL EST PROPOSÉ par Monsieur François Girard
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics et infrastructures à engager des dépenses pour réaliser le projet de « production de panneaux informatifs pour les parcs et les bâtiments municipaux » pour un montant maximum de 21 600,00 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises fonds de roulement et remboursable sur 2 ans après la dépense.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

071-2018

4.10 Autorisation de dépenses - Remplacement d'une sableuse pour le déneigement des stationnements de la mairie et de la caserne

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics et infrastructures;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur François Girard
APPUYÉ par Madame Katy Duclos
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics et infrastructures à engager des dépenses pour réaliser le projet d' « Remplacement d'une sableuse pour le déneigement des stationnements de la mairie et de la caserne » pour un montant maximum de 10 986,00 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises au fonds de roulement remboursable sur 5 ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

072-2018

4.11 Autorisation de dépenses - Remplacement des véhicules (CGER)

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics et infrastructures;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur François Girard



APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :

D'autoriser le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer l'entente de service 2017-0018 ainsi que les renouvellements avec le Centre de gestion de l'équipement roulant du Gouvernement du Québec (CGER) comme entente-cadre pour la fourniture d'équipements roulant par le CGER à la municipalité de Lac-Beauport.

D'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à procéder à la location de véhicules et au renouvellement des locations municipales auprès du CGER et à signer tous documents pertinents à cet effet.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

073-2018

4.12 Autorisation de dépenses - Peinture et entretien camion West Star 09-10R

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics et infrastructures;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur François Girard
APPUYÉ par Madame Alice Dignard
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics et infrastructures à engager des dépenses pour réaliser le projet de « peinture et entretien camion west star 09-10R » pour un montant maximum de 20 000 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

074-2018

4.13 Autorisation de dépenses - Formation des employés

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics et infrastructures;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
APPUYÉ par Madame Alice Dignard
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics et infrastructures à engager des dépenses pour réaliser le projet de « formation des employés » pour un montant maximum 4 265,00 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

075-2018

5.1 Adoption - Règlement général 667-01 - Règlement modifiant le Règlement numéro 667 décrétant un programme d'aide financière pour les organismes reconnus et les jeunes individus

ATTENDU QUE le secrétaire-trésorier a mentionné l'objet du règlement, sa portée, son coût et, s'il y a lieu, le mode de financement et le mode de paiement et de remboursement ;



IL EST PROPOSÉ par Madame Lucie Laroche
 APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
 ET RÉSOLU :

D'adopter le Règlement 667-01 Règlement modifiant le Règlement numéro 667 décrétant un programme d'aide financière pour les organismes reconnus et les jeunes individus.

Le texte de cette réglementation sera consigné au Livre des Règlements de la Municipalité après sa mise en vigueur pour valoir comme s'il était ici tout au long reproduit.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

076-2018

5.2

Adoption - Règlement d'emprunt 685 - Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 90 000 \$ décrétant l'acquisition de gré à gré ou par voie d'expropriation de la chapelle Saint-James à des fins d'utilité publique

ATTENDU QUE le secrétaire-trésorier a mentionné l'objet du règlement, sa portée, son coût et, s'il y a lieu, le mode de financement et le mode de paiement et de remboursement ;

IL EST PROPOSÉ par Madame Katy Duclos
 APPUYÉ par Madame Alice Dignard
 ET RÉSOLU :

D'adopter le Règlement d'emprunt 685 Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 90 000 \$ décrétant l'acquisition de gré à gré ou par voie d'expropriation de la chapelle Saint-James à des fins d'utilité publique.

Le texte de cette réglementation sera consigné au Livre des Règlements de la Municipalité après sa mise en vigueur pour valoir comme s'il était ici tout au long reproduit.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

077-2018

5.3

Autorisation protocole d'entente/événements- 24 heures du Lac Archibald 2018

IL EST PROPOSÉ par Madame Lucie Laroche
 APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
 ET RÉSOLU :

D'autoriser le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer le protocole d'entente à intervenir avec l'organisme suivant pour la réalisation de l'évènement cité ci-après :

Organismes / Événements	Dates et lieu
Les 24 heures du Lac Archibald / Sigma Expertise	11 et 12 août 2018, Centre de ski Le Relais

D'autoriser une contribution municipale de 7 060 \$ à l'évènement

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



078-2018

5.4 Autorisation protocole d'entente/événements- Protocole d'entente - Club de Tennis de Lac-Beauport 2018-2020

IL EST PROPOSÉ par Madame Lucie Laroche
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :

D'autoriser le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer le protocole d'entente entre la Municipalité et l'Académie de tennis Hérisset-Bordeleau, ainsi que tous documents pertinents à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

079-2018

5.5 Autorisation de signature - Protocole d'entente pour les expositions à la bibliothèque 2018

IL EST PROPOSÉ par : Madame Lucie Laroche
APPUYÉ par : Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :

D'autoriser le maire et la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à signer les documents « Protocole d'entente pour les expositions à la bibliothèque l'Écrin dans le cadre de la programmation culturelle 2018 » ainsi que tous documents pertinents à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

080-2018

5.6 Autorisation - Demande d'assistance financière à la Table d'actions préventives jeunesse (TAPJ)

ATTENDU QUE les recommandations de la directrice par intérim du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Madame Lucie Laroche
APPUYÉ par Madame Katy Duclos
ET RÉSOLU :

D'autoriser Mme Marianne Côté-Allard, coordonnatrice aux programmes de loisirs, à déposer une demande d'assistance financière à la TAPJ de la Source pour soutenir la réalisation du projet d'animation de parc de l'été 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

081-2018

5.7 Autorisation - Crédit au Club de Canoë-Kayak de Lac-Beauport (CCKLB)

ATTENDU QUE les recommandations de la directrice par intérim du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Madame Lucie Laroche
APPUYÉ par Madame Alice Dignard
ET RÉSOLU :

De créditer la facture de 1 644,23 \$ du CCKLB pour l'utilisation de la piscine municipale à l'hiver et au printemps 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



082-2018

5.8 Autorisation de dépenses - Remplacement de buts de soccer

ATTENDU QUE les recommandations de la directrice par intérim du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Madame Lucie Laroche
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :

D'autoriser la directrice par intérim du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à engager des dépenses pour réaliser le projet de « Remplacement des buts de soccer » pour un montant maximum de 12 000,00 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

083-2018

5.9 Autorisation de dépenses - Recouvrement des chaises de la salle de la Rivière-Jaune

ATTENDU QUE les recommandations de la directrice par intérim du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Madame Lucie Laroche
APPUYÉ par Monsieur François Girard
ET RÉSOLU :

D'autoriser la directrice par intérim du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à engager des dépenses pour réaliser le projet de « Recouvrement des chaises de la salle de la Rivière-Jaune » pour un montant maximum de 3 000,00 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

084-2018

5.10 Autorisation de dépenses - Tournoi de golf 2018

ATTENDU QUE les recommandations de la directrice par intérim du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Madame Lucie Laroche
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :

D'autoriser la directrice par intérim du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à engager des dépenses pour réaliser le projet « Tournoi de golf 2018 du RGATLB » pour un montant maximum de 200 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



5.11 Autorisation - Défi Santé 2018

ATTENDU QUE les recommandations de la directrice par intérim du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Madame Lucie Laroche
APPUYÉ par Madame Katy Duclos
ET RÉSOLU :

D'autoriser la directrice du service des loisirs, à inscrire la Municipalité de Lac-Beauport au Défi Santé 2018 et à engager des frais maximums de 1 000,00 \$ pour des activités dans le cadre du Défi Santé 2018.

D'autoriser la directrice du service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, à signer tous les documents s'y rattachant.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.1 Avis de motion et présentation d'un projet de règlement - Règlement modifiant le Règlement relatif aux permis et certificats ainsi qu'à l'administration des règlements d'urbanisme numéro 09-196-06 afin d'ajouter des précisions sur les certificats d'autorisation liés aux usages temporaires

Madame Alice Dignard donne avis de motion de l'adoption à une séance subséquente du Règlement modifiant le Règlement relatif aux permis et certificats ainsi qu'à l'administration des règlements d'urbanisme numéro 09-196-06 afin d'ajouter des précisions sur les certificats d'autorisation liés aux usages temporaires et le secrétaire-trésorier présente ledit projet de règlement.

6.2 Avis de motion et présentation d'un projet de règlement - Règlement modifiant le Règlement sur les usages conditionnels numéro 09-199 afin de retirer les dispositions concernant les événements spéciaux et les compétitions sportives

Madame Alice Dignard donne avis de motion de l'adoption à une séance subséquente du Règlement modifiant le Règlement sur les usages conditionnels numéro 09-199 afin de retirer les dispositions concernant les événements spéciaux et les compétitions sportives et le secrétaire-trésorier présente ledit projet de règlement.

6.3 Avis de motion et présentation d'un projet de règlement - Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 aux fins d'apporter des précisions à l'égard des usages temporaires et des bâtiments dérogatoires et d'ajuster les normes sur les stationnements et les quais

Madame Alice Dignard donne avis de motion de l'adoption à une séance subséquente du Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 aux fins d'apporter des précisions à l'égard des usages temporaires et des bâtiments dérogatoires et d'ajuster les normes sur les stationnements et les quais et le secrétaire-trésorier présente ledit projet de règlement.



086-2018

6.4 Adoption - Règlement général 5-152-01 - Règlement modifiant le Règlement numéro 5-152 relatif à la vidange des fosses septiques et de rétention

ATTENDU QUE le secrétaire-trésorier a mentionné l'objet du règlement, sa portée, son coût et, s'il y a lieu, le mode de financement et le mode de paiement et de remboursement ;

IL EST PROPOSÉ par Madame Katy Duclos
APPUYÉ par Monsieur François Girard
ET RÉSOLU :

D'adopter le Règlement 5-152-01 Règlement modifiant le Règlement numéro 5-152 relatif à la vidange des fosses septiques et de rétention.

Le texte de cette réglementation sera consigné au Livre des Règlements de la Municipalité après sa mise en vigueur pour valoir comme s'il était ici tout au long reproduit.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

087-2018

6.5 Autorisation de mandat - Analyses du phosphore total trace de l'eau des lacs et cours d'eau

ATTENDU les recommandations du directeur du Service de l'urbanisme et développement durable;

IL EST PROPOSÉ par Madame Katy Duclos
APPUYÉ par Monsieur François Girard
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service de l'urbanisme et développement durable à mandater Centre d'expertise en analyses environnementales du Québec pour « analyses du phosphore total trace de l'eau des lacs et cours d'eau » pour un montant maximum de 25 000 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

088-2018

7.1 Autorisation de dépenses - Achat d'équipement pour le véhicule pompe-citerne (252)

ATTENDU les recommandations du directeur du Service de la protection contre l'incendie;

IL EST PROPOSÉ par Madame Lucie Laroche
APPUYÉ par Madame Alice Dignard
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service de la protection contre l'incendie à engager des dépenses pour réaliser le projet d'achat d'équipement pour le véhicule pompe-citerne (252) pour un montant maximum de 20 000 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises au fonds de roulement et remboursable sur 3 ans à partir de 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



089-2018

7.2 Autorisation de dépenses - Achat de vêtement de protection individuelle (habits de combat, cagoules, gants et bottes)

ATTENDU les recommandations du directeur du Service de la protection contre l'incendie;

IL EST PROPOSÉ par Madame Lucie Laroche
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service de la protection contre l'incendie à engager des dépenses pour réaliser le projet d'achat de vêtement de protection individuelle (habits de combat, cagoules, gants et bottes) pour un montant maximum de 32 850 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises au Fonds de roulement. Trois (3) ans à partir de 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

090-2018

8.1 Dérogation mineure - 2018-20002 - 5, chemin des Pentes

Madame Alice Dignard présente l'objet de la demande.

Madame Alice Dignard invite l'assemblée à s'exprimer relativement à cette demande.

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble situé au 5, chemin des Pentes portant le numéro de lot 1 821 622 a adressé une demande de dérogation 2018-20002;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a analysé la demande et produit des recommandations au conseil;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance de la demande de dérogation mineure et des recommandations du comité consultatif d'urbanisme;

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Dignard
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :

D'accepter la demande de dérogation mineure 2018-20002 afin de permettre uniquement la localisation du bâtiment principal, tel que construit, avec un coin du bâtiment à 5,96 m de marge avant au lieu de 7,62 m et le coin est du bâtiment à 5,79 m au lieu de 7,62 m de marge arrière (suite à l'agrandissement du lot), contrairement aux normes prévues au Règlement de zonage 09-207, le tout tel que démontré sur le certificat de localisation qui a été préparé par Frédéric Martel a.g, en date du 30 janvier 2018, portant le numéro 3664 de ses minutes.

Que cette acceptation n'autorise en aucun temps toutes autres dérogations à la réglementation municipale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

091-2018

8.2 Dérogation mineure - 2018-20001 - 27, chemin de la Vallée

Madame Alice Dignard présente l'objet de la demande.

Madame Alice Dignard invite l'assemblée à s'exprimer relativement à cette demande.

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble situé au 27, chemin



de la Vallée portant le numéro de lot 1 496 695 a adressé une demande de dérogation 2018-20001;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a analysé la demande et produit des recommandations au conseil;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance de la demande de dérogation mineure et des recommandations du comité consultatif d'urbanisme;

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Dignard
APPUYÉ par Madame Katy Duclos
ET RÉSOLU :

D'accepter la demande de dérogation mineure 2018-20001 afin de permettre uniquement la localisation de la résidence, telle que construite en 1975, avec un coin du bâtiment à 7 m de marge avant au lieu de 7,62 m., contrairement aux normes prévues au Règlement de zonage 09-207, le tout tel que démontré sur le certificat de localisation qui a été préparé par Geneviève Traversy a.g, en date du 18 janvier 2018, portant le numéro 1586 de ses minutes.

Que cette acceptation n'autorise en aucun temps toutes autres dérogations à la réglementation municipale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

092-2018

9.1 **Adoption - Création de l'organisme paramunicipal - La Société des Sentiers du Moulin**

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite mettre en place un organisme à but non lucratif ayant pour objectif d'établir, d'organiser de gérer, d'administrer et de faire la promotion d'un Centre de plein air connu sous le nom « Les Sentiers du Moulin » appartenant à la Municipalité de Lac-Beauport au bénéfice de la population de Lac-Beauport;

ATTENDU QUE le seul membre de cet organisme sera la Municipalité de Lac-Beauport;

ATTENDU QU' il est dans l'intérêt de la Municipalité d'autoriser la création de cet organisme à but non lucratif;

IL EST PROPOSÉ par Madame Lucie Laroche
APPUYÉ par Monsieur François Girard
ET RÉSOLU :

Que le préambule fasse partie intégrante des présentes comme si récités au long;

D'autoriser la création d'un organisme à but non lucratif nommé La Société des Sentiers du Moulin dont la Municipalité de Lac-Beauport sera le seul membre;

De nommer comme requérants, aux fins de l'incorporation de l'organisme à but non lucratif et comme administrateurs initiaux M. Philippe Carrier, Steeve Boucher, Lucie Laroche, Robert Durocher et Louis Turenne.

D'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à mandater Langlois Avocats afin de préparer la documentation corporative nécessaire à la création de l'organisme à but non lucratif La Société des Sentiers du Moulin;

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



10. Période de questions

À 20 h 20, le président du conseil répond aux questions de l'assemblée.

Les questions ont porté sur :

- 1- Mme Nicole Duchesne demande si c'est exact que plus de 300 propriétés sont impactées par le RCI à Lac-Beauport avec une perte de valeur importante.
RP : Monsieur le maire mentionne que non, il y a probablement 300 propriétés impactées, mais seulement quelques-unes qui ont une perte de valeur très importante.
- 2- M. Grégoire Denis informe les membres du conseil que suite à une recherche sur Internet plusieurs dizaines de propriétaires de Lac-Beauport louent leur propriété sur RB&B malgré l'interdiction au règlement et que les vidanges aux quatre ans de ces bâtiments causeront des problèmes environnementaux. Une intervention est nécessaire pour éviter des problèmes.
RP : Monsieur le maire mentionne que les services municipaux devraient intervenir à ce sujet pour éviter des problèmes.
- 3- M. Francis Bernier demande quelles seront les interventions municipales qui seront faites pour l'implantation des bacs de sédiment et met en doute leur efficacité. Il demande que le conseil présente les résultats de leur efficacité au prochain conseil comme il a été fait avec la présentation du bâtiment d'accueil du parc des Sentiers-du-Moulin.
RP : Monsieur le maire mentionne qu'il fera une présentation publique sur l'efficacité des bacs de sédimentation en avril.
- 4- M. Even McHugh demande pourquoi il n'y a plus de pelle mécanique dans le secteur du mont Cervin et quel est l'échéancier de la reprise des travaux par secteur.
RP : Monsieur le maire mentionne qu'il n'y a pas d'échéancier de fait à ce jour, mais que les travaux se prolongeront pour tout l'été 2018.
- 5- M. Nicolas Beaupré demande qu'on remonte les panneaux de signalisation selon les normes du tome 5 dispositions générales du MTQ pour éviter leur bris et entretien excessif qui coûte cher en coût d'opération.
RP : Monsieur le maire mentionne que c'est une idée intéressante et qu'il fera mettre aux normes toute la signalisation.

Fin de la période de questions à 20 h 32.

11. Levée de l'assemblée

Le président lève l'assemblée à 20 h 35.

Michel Beaulieu, maire

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier

ANNEXE 1
Liste des déboursés – Février 2018

LISTE DES COMPTES A PAYER			
FÉVRIER 2018			
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT			
NOM	DATE PAIEMENT	NUMERO	MONTANT
COMBEQ INC.	2018-02-07	25208	1 063.60 \$
DALLAIRE BERNARD	2018-02-07	25209	765.06 \$
GROUPE BC2	2018-02-07	25211	14 317.27 \$
MS CONSULTANTS FORESTIERS	2018-02-07	25212	12 246.85 \$
SECURITE SIROIS EVÉNEMENTS SPÉCIAUX INC.	2018-02-07	25213	1 582.05 \$
SHRED-IT INTERNATIONAL ULC	2018-02-07	25214	582.22 \$
ENTREPRISES J.S. LAUZON INC.	2018-02-15	25215	34 003.94 \$
VILLE DE QUEBEC (CHARLESBOURG)	2018-02-15	25216	56 199.78 \$
PAQUET, REJEAN	2018-03-06	25217	333.33 \$
ROULEAU ANY	2018-03-06	25218	213.33 \$
ARCOTEC	2018-03-06	25219	827.82 \$
ASS. DIR. GÉNÉ. MUNICIPALITÉS DU QC	2018-03-06	25220	1 053.00 \$
ASS. CHEFS EN SEC. INC. DU QC	2018-03-06	25221	293.19 \$
ASS.BIBLIO.PUB.CAP.NATIONALE&CHAUD.APPA.	2018-03-06	25222	90.00 \$
BELL CANADA	2018-03-06	25223	689.85 \$
BON-AIR SD REFRIGERATION	2018-03-06	25224	891.06 \$
BUANDERIE VICTORIA	2018-03-06	25225	108.08 \$
CAR BOX CRYOGÉNIQUE	2018-03-06	25226	509.34 \$
CEGEP GARNEAU	2018-03-06	25227	291.60 \$
CERTIFIED LABORATORIES	2018-03-06	25228	643.81 \$
COMAQ	2018-03-06	25229	2 155.78 \$
COMPASS MINERALS CANADA CORP	2018-03-06	25230	8 727.30 \$
CONFORAULY	2018-03-06	25231	342.63 \$
CROIX-ROUGE CANADIENNE QUEBEC	2018-03-06	25232	1 219.04 \$
DECAM	2018-03-06	25233	1 057.77 \$
ENTREPRISES J.S. LAUZON INC.	2018-03-06	25234	1 832.15 \$
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	2018-03-06	25235	68.00 \$
GESTION VDV INC. (UVTECH)	2018-03-06	25236	704.85 \$
HOUDE SOLANGE	2018-03-06	25237	396.00 \$
LUBRIFICATION QUEBEC INC.	2018-03-06	25238	244.33 \$
MEDIC	2018-03-06	25239	3 150.01 \$
MEDIAS TRANSCONTINENTAL S.E.N.C.	2018-03-06	25240	384.94 \$
MONT TOURBILLON LAC BEAUPORT	2018-03-06	25241	1 000.00 \$
OUELLET SEBASTIEN	2018-03-06	25242	1 000.00 \$
OUELLET ANDRÉANNE	2018-03-06	25243	340.00 \$
PELLETIER MICHEL	2018-03-06	25244	45.00 \$
REMORQUAGE JOM	2018-03-06	25245	97.73 \$
LE SAISONNIER	2018-03-06	25246	221.72 \$
SERVICES DE SANTE MÉDISYS	2018-03-06	25247	4 016.00 \$
SUSPENSION ILLIMITEE	2018-03-06	25248	1 817.89 \$
TECHNODRAIN QUÉBEC	2018-03-06	25249	431.16 \$
UNION MUNICIPALITES DU QUEBEC	2018-03-06	25250	630.19 \$
UNIVERSITE LAVAL	2018-03-06	25251	25.00 \$
BCF S.E.N.C.R.L	2018-02-07	402116	9 794.94 \$
CONSTRUCTION & PAVAGE PORTNEUF INC.	2018-02-07	402117	1 458 394.94 \$
DESCHAMPS IMPRESSION INC.	2018-02-07	402118	1 626.90 \$
ENTREPRISES G.N.P. INC.	2018-02-07	402119	587 108.82 \$

NOM	DATE PAIEMENT	NUMERO	MONTANT
GBI EXPERT-CONSEILS INC.	2018-02-07	402120	46 175.11 \$
LABRECQUE RICHARD	2018-02-07	402121	280.56 \$
LANGLOIS AVOCATS	2018-02-07	402122	58 232.82 \$
LEFEBVRE EMILIE	2018-02-07	402123	60.00 \$
MERLIN, MICHEL	2018-02-07	402124	600.00 \$
ROY CAROLE	2018-02-07	402125	1 900.00 \$
STEIN MONAST	2018-02-07	402126	116.36 \$
STUDIO CRÉATIF (VALÉRIE GARON)	2018-02-07	402128	793.33 \$
ENT. FORESTIERES SERGE BUREAU INC.	2018-02-15	402130	3 414.76 \$
ENTREPRISES LOU-VIL INC. (LES)	2018-02-15	402131	29 564.67 \$
ENTREPRISES P.E.B. LTEE (LES)	2018-02-15	402132	144 455.51 \$
MORASSE STEPHANIE ME (EN FIDUCIE)	2018-02-19	402133	860.19 \$
BINDELLE GÉRALDINE	2018-03-06	402134	2 299.96 \$
BRONSARD, DIANE	2018-03-06	402135	400.00 \$
CHAMBERLAIN MÉLISSA	2018-03-06	402136	266.67 \$
FECTEAU SUZIE	2018-03-06	402137	166.67 \$
GAGNE ISABELLE	2018-03-06	402138	1 213.33 \$
HANDFIELD FLORA	2018-03-06	402139	651.00 \$
MILORD MICHELE	2018-03-06	402140	311.20 \$
AGRITEX	2018-03-06	402141	3 850.92 \$
AIR LIQUIDE CANADA	2018-03-06	402142	259.10 \$
ALIMENTATION A.D.R.	2018-03-06	402143	225.90 \$
ANTONIO MOREAU (1984) LTÉE	2018-03-06	402144	2 115.54 \$
AREO-FEU LTEE	2018-03-06	402145	26 137.92 \$
ASPHALTE LAGACE LTÉE	2018-03-06	402146	2 764.92 \$
ATLANTIS POMPE STE-FOY	2018-03-06	402147	49.83 \$
BCF S.E.N.C.R.L	2018-03-06	402148	3 193.71 \$
BELIZIA SPORT	2018-03-06	402149	1 918.75 \$
BLACKBURN MATHIEU	2018-03-06	402150	9.53 \$
CANAC-MARQUIS GRENIER(ID:1895069)	2018-03-06	402151	317.26 \$
CARBU-DIAM QUEBEC INC.	2018-03-06	402152	39.09 \$
CENTRE SERVICES PARTAGÉS QC	2018-03-06	402153	28.51 \$
CENTRE TECHNIQUE GILCO	2018-03-06	402154	84.56 \$
CONSTRUCTION & EXCAVATION DALLAS INC.	2018-03-06	402155	37 718.98 \$
COPIES DE LA CAPITALE INC. (LES)	2018-03-06	402156	67.91 \$
COPIBEC	2018-03-06	402157	28.74 \$
COTE FLEURY INC.	2018-03-06	402158	591.42 \$
COTE-ALLARD MARIANNE	2018-03-06	402159	52.30 \$
C.T.M. QUEBEC INC.	2018-03-06	402160	220.83 \$
CT-PAIEMENT INC.	2018-03-06	402161	48.97 \$
DESCHAMPS IMPRESSION INC.	2018-03-06	402162	1 626.90 \$
DESHARNAIS SERVICE DE PNEUS INC.	2018-03-06	402163	1 841.90 \$
DESJARDINS AUTO COLLECTION	2018-03-06	402164	2 255.23 \$
DETEKTA SOLUTIONS	2018-03-06	402165	402.41 \$
DIABOLO DESIGN ET WEB	2018-03-06	402166	893.37 \$
DICOM EXPRESS	2018-03-06	402167	76.29 \$
DION DANY	2018-03-06	402168	14.19 \$
DLT ARPENTEURS-GÉOMÈTRE	2018-03-06	402169	3 098.64 \$
DROLET RESSORTS INC.	2018-03-06	402170	173.15 \$
DUCLOS KATY	2018-03-06	402171	183.26 \$
D'UN POINT A L'AUTRE SIGNALISATION	2018-03-06	402172	379.42 \$
ENGLOBE CORP.	2018-03-06	402173	3 505.59 \$

NOM	DATE PAIEMENT	NUMERO	MONTANT
ENTREPRISES P.E.B. LTEE (LES)	2018-03-06	402174	41 528.77 \$
ENVIRONEX LABORATOIRES	2018-03-06	402175	285.14 \$
EQUIPEMENTS TWIN QUÉBEC INC. (LES)	2018-03-06	402176	28.74 \$
GAUDREAU ENVIRONNEMENT INC.	2018-03-06	402177	20 126.83 \$
GSI ENVIRONNEMENT	2018-03-06	402178	1 349.91 \$
IMPRESSION COULEUR	2018-03-06	402179	510.49 \$
IMPRIXME	2018-03-06	402180	397.81 \$
INSPECTIONS D'ÉCHELLES DENIS THIBAULT	2018-03-06	402181	562.51 \$
JOLIN, MARTIN	2018-03-06	402182	403.30 \$
LACROIX, STEPHANE	2018-03-06	402183	21.59 \$
LANGLOIS AVOCATS	2018-03-06	402184	4 614.54 \$
LAROUCHE REMORQUAGE	2018-03-06	402185	436.90 \$
LATULPPE (30300)	2018-03-06	402186	572.36 \$
LEFEBVRE EMILIE	2018-03-06	402187	60.00 \$
LIBRAIRIE RENAUD-BRAY	2018-03-06	402188	661.39 \$
LIBRAIRIE MORENCY	2018-03-06	402189	285.87 \$
LINDE CANADA LTÉE 15687	2018-03-06	402190	111.51 \$
MAISON CHRYSLER CHARLESBOURG	2018-03-06	402191	672.65 \$
MALCHELOSSE-FOURNIER ROSE	2018-03-06	402192	370.71 \$
MAXXAM ANALYTIQUE INC.	2018-03-06	402193	878.18 \$
MECANO RICHARD INC.	2018-03-06	402194	170.13 \$
MESSAGERIE BOBBIE INC.	2018-03-06	402195	15.81 \$
MORASSE STEPHANIE ME (EN FIDUCIE)	2018-03-06	402196	1 046.03 \$
M.R.C. DE LA JACQUES-CARTIER	2018-03-06	402197	2 794.81 \$
NEGOTEL	2018-03-06	402198	554.76 \$
NORTRAX QUÉBEC INC.	2018-03-06	402199	2 230.14 \$
NORTON ROSE FULBRIGHT CDA S.E.N.C.R.L.	2018-03-06	402200	154.07 \$
NOVO STUDIO INC.	2018-03-06	402201	3 151.31 \$
ORG. DES BASSINS VERSANTS DE LA CAPITALE	2018-03-06	402202	1 000.00 \$
PG SOLUTIONS INC.	2018-03-06	402203	684.41 \$
PRODUITS CAPITAL INC.	2018-03-06	402204	810.61 \$
PROTECTION INCENDIE PC	2018-03-06	402205	1 380.85 \$
PROTECTION INCENDIE CFS LTÉE	2018-03-06	402206	7 732.53 \$
PROVENCHER ISABELLE	2018-03-06	402207	538.94 \$
PURIBEC INC.	2018-03-06	402208	39.09 \$
RABAIS CAMPUS	2018-03-06	402209	774.11 \$
REGIE REG. GEST.MAT.RES. DE PORTNEUF	2018-03-06	402210	13 370.39 \$
RESEAUX DE L'ALLIANCE ENR. (LES)	2018-03-06	402211	1 478.29 \$
ROY SYLVIE	2018-03-06	402212	40.13 \$
SANI ORLEANS	2018-03-06	402213	2 605.20 \$
SERVICES MATREC INC.	2018-03-06	402214	546.22 \$
SOCIETE PROTECT. DES ANIMAUX	2018-03-06	402215	2 583.34 \$
SOLUTIONS INDUSTRIELLES HB	2018-03-06	402216	266.85 \$
SOLUTIONS D'AFFAIRES KONICA MINOLTA LTEE	2018-03-06	402217	149.71 \$
SPECIALISTE STYLO-PAPETERIE INC.	2018-03-06	402218	1 859.33 \$
STATION SERVICE FRANCOIS GRENIER	2018-03-06	402219	199.89 \$
STEIN MONAST	2018-03-06	402220	290.55 \$
STUDIO CRÉATIF (VALÉRIE GARON)	2018-03-06	402221	850.82 \$
TOROMONT INDUSTRIES LTÉE	2018-03-06	402222	915.00 \$
TRAITEUR DES ANGES (LE)	2018-03-06	402223	150.62 \$
ENERGIE VALERO INC.	2018-03-06	402224	7 643.14 \$
UNIVAR CANADA LTEE	2018-03-06	402225	1 160.79 \$

Initiales du maire

4689

Initiales du
secrétaire-trésorier

NOM	DATE PAIEMENT	NUMERO	MONTANT
VOLTEC	2018-03-06	402226	1 149.35 \$
WOLSELEY GROUPE PLOMBERIE	2018-03-06	402227	70.51 \$
ZINS BEAUCHESNE & ASS.	2018-03-06	402228	12 348.32 \$
COM. SCO. DES PREMIERES SEIGNEURIES	2018-03-06	402229	10 000.00 \$
COTE-ALLARD MARIANNE	2018-03-06	402230	75.48 \$
DION DANY	2018-03-06	402231	42.88 \$
LABRECQUE RICHARD	2018-03-06	402232	298.24 \$
BELL MOBILITE CELLULAIRE	2018-02-08	3122	1 349.27 \$
VISA-CLAUDETTE ROBILLARD	2018-02-08	3123	4.73 \$
VISA-DANY DION	2018-02-08	3124	223.46 \$
VISA-DOMINIC HAMEL	2018-02-08	3125	35.11 \$
VISA-FRANCOIS GAGNE	2018-02-08	3126	116.10 \$
VISA-JEAN BLAIS	2018-02-08	3127	211.42 \$
VISA-MAXIM BAILLARGEON	2018-02-08	3128	26.23 \$
VISA-NANCY GIROUX	2018-02-08	3129	56.49 \$
VISA YVES GENDRON	2018-02-08	3130	18.92 \$
HYDRO-QUEBEC	2018-02-09	3131	29.29 \$
HYDRO-QUEBEC	2018-02-09	3132	1 659.10 \$
HYDRO-QUEBEC	2018-02-09	3133	4 344.05 \$
HYDRO-QUEBEC	2018-02-09	3134	286.13 \$
HYDRO-QUEBEC	2018-02-09	3135	736.93 \$
HYDRO-QUEBEC	2018-02-09	3136	383.58 \$
HYDRO-QUEBEC	2018-02-09	3137	1 330.42 \$
CLUB SOCIAL POMPIERS VOLONTAIRES	2018-02-12	3138	975.00 \$
HYDRO-QUEBEC	2018-02-20	3139	1 193.35 \$
HYDRO-QUEBEC	2018-02-20	3140	607.52 \$
HYDRO-QUEBEC	2018-02-20	3141	586.37 \$
HYDRO-QUEBEC	2018-02-20	3142	1 274.20 \$
HYDRO-QUEBEC	2018-02-20	3143	41.35 \$
HYDRO-QUEBEC	2018-02-20	3144	1 384.74 \$
HYDRO-QUEBEC	2018-02-20	3145	1 109.25 \$
HYDRO-QUEBEC	2018-02-20	3146	3 413.37 \$
HYDRO-QUEBEC	2018-02-20	3147	2 023.42 \$
HYDRO-QUEBEC	2018-02-20	3148	32.61 \$
REVENU QUÉBEC-REMISES PROVINCIAL	2018-02-20	3149	32 205.62 \$
REVENU CANADA-REMISES FÉDÉRAL	2018-02-20	3150	13 691.48 \$
COM. ADM. REG. RETRAITE & D'ASS.	2018-02-23	3151	2 378.00 \$
HYDRO-QUEBEC	2018-02-23	3152	2 883.63 \$
HYDRO-QUEBEC	2018-02-23	3153	148.39 \$
VILLE DE QUEBEC	2018-02-23	3154	2 088.57 \$
VILLE DE QUEBEC	2018-02-23	3155	456.30 \$
VILLE DE QUEBEC	2018-02-23	3156	1 178.80 \$
COM. ADM. REG. RETRAITE & D'ASS.	2018-02-23	3157	0.82 \$
		GRAND TOTAL:	2 833 011.32 \$

ANNEXE 2
Liste des engagements budgétaires – Février 2018

LISTE DES ENGAGEMENTS BUDGÉTAIRES							
FÉVRIER 2018							
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT							
No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	No GL
ADM-104481	16-02-18	PETR10	3260.63	Blais Jean		ESSENCE	02 32300 631
ADM-104504	01-02-18	BCF50	1149.75	Labrecque Richard	331-2017	Service de consultation juridique 2018	02 12000 412
ADM-104505	01-02-18	BCF50	17246.25	Labrecque Richard	097-2015	Poursuite M. Puyau 210 Éperon	02 12000 412
ADM-104506	01-02-18	BCF50	45990.00	Labrecque Richard	026-2016	Poursuite 9201-3010 Qc 111, ch Tour-du-Lac	02 12000 412
ADM-104507	01-02-18	BCF50	11497.50	Labrecque Richard	004-2018	CAI M. David Lacoursière	02 12000 412
ADM-104508	01-02-18	STEI10	22995.00	Labrecque Richard	2012-10-299	Poursuite J-Benoist 101 Vallée	02 12000 412
ADM-104509	01-02-18	TREM78	22995.00	Labrecque Richard	233-2013	Poursuite Dany Côté 9 montée du Parc	02 12000 412
ADM-104510	01-02-18	LANG80	11497.50	Labrecque Richard	098-2015	Gestion barrage du lac Tourbillon	02 12000 412
ADM-104511	01-02-18	LANG80	34492.50	Labrecque Richard	285-2015	Contestation CNESST Guy Gosselin	02 12000 412
ADM-104512	01-02-18	DESC05	2299.50	Labrecque Richard		Impression journal - Fév. 2018	02 19100 349
ADM-104513	01-02-18	DESC05	2299.50	Labrecque Richard		Impression journal - Mars 2018	02 19100 349
ADM-104514	01-02-18	DESC05	2299.50	Labrecque Richard		Impression journal - Avril 2018	02 19100 349
ADM-104515	01-02-18	DESC05	2299.50	Labrecque Richard		Impression journal - Mai 2018	02 19100 349
ADM-104516	01-02-18	COMA10	586.37	Blais Jean		cot.2018 JB	02 19000 494
ADM-104517	01-02-18	ROYC50	3219.30	Labrecque Richard		Coordination journal - Fév. à mai 2018	02 19100 349
ADM-104518	01-02-18	STUD15	4599.00	Labrecque Richard		Graphisme journal - Fév. à mai 2018	02 19100 349
ADM-104519	01-02-18	LEFE55	900.00	Labrecque Richard		Correction journal - Fév. 2018 à janv. 2019	02 19100 349
ADM-104520	01-02-18	CROI80	1724.63	Labrecque Richard	014-2018	Assistance aux sinistrés 2018-2019-2020	02 23000 490
ADM-104521	01-02-18	SHRE10	3794.18	Labrecque Richard	003-2017	Destruction documents 2018 (tous services)	02 19000 456
ADM-104522	01-02-18	MINI16	574.88	Labrecque Richard		Droits annuels barrage lac Morin	02 23200 419
ADM-104523	01-02-18	COMA10	689.85	Labrecque Richard	013-2017	Cotisation annuelle DG - COMAQ	02 19000 494
ADM-104524	01-02-18	ORDR20	1358.08	Labrecque Richard	013-2017	Cotisation annuelle - OUQ 2018 RLabrecque-YGendron	02 19000 494
ADM-104525	01-02-18	ADGM05	1000.00	Labrecque Richard	013-2017	Cotisation annuelle DG - ADGMQ	02 19000 494
ADM-104526	01-02-18	SPEC05	1030.15	Blais Jean		PAPETERIE	02 19000 670
ADM-104527	01-02-18	UNIO05	12072.38	Labrecque Richard	005-2016	Cotisation annuelle du conseil à UMQ	02 11002 494
ADM-104528	01-02-18	PRI050	166.71	Labrecque Richard		Abonnement Sécurité civile 2017	02 32000 419
ADM-104529	01-02-18	MERL10	3000.00	Labrecque Richard	172-2017	Représ. Mun. tribunal-cause CQ-2015-6348/2016-0759	02 22000 421
ADM-104530	01-02-18	MSCO10	12247.14	Labrecque Richard	084-2017	Acquisition terrain - Traverse de Laval	23 08014 723
ADM-104531	01-02-18	BCF50	17246.25	Labrecque Richard	293-2017	Acquisition/expropriation ch. Éclaircie	02 12000 412
ADM-104532	01-02-18	LANG80	17246.25	Labrecque Richard	247-2017	Annexion Ville de Québec	02 12000 412
ADM-104533	01-02-18	REFE30	5748.75	Labrecque Richard	338-2017	Ouverture poste agente de communication	02 16000 414
ADM-104534	01-02-18	REFE30	5748.75	Labrecque Richard	286-2017	Ouverture poste directeur des loisirs	02 16000 414

No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	No GL
ADM-104535	01-02-18	GROU17	17246.25	Labrecque Richard	247-2017	Rédaction mémoire Annexion Ville de Québec	02 61000 419
ADM-104536	01-02-18	VRSB70	5748.75	Labrecque Richard	247-2017	Arpentage Annexion Ville de Québec	02 61000 419
ADM-104538	06-02-18	BELL05	8278.20	Blais Jean	2012-04-102	PRI-Frais mensuels 2018	02 19300 331
ADM-104540	01-02-18	BELL20	1373.88	Blais Jean		CELLULAIRE	02 11000 339
ADM-104543	07-02-18	MOBI05	1490.08	Blais Jean		2 CHAISES BOUTY 4002 - SERVICE INCENDIE	02 19300 640
ADM-104544	08-02-18	LEQE50	747.34	Blais Jean		trouble fibre optique-mairie-caseme	02 19300 522
ADM-104553	07-02-18	SPEC05	235.28	Blais Jean		PAPETERIE	02 19000 670
ADM-104554	09-02-18	CTPA050	873.67	Blais Jean		paiement via le web par carte de crédit	02 13300 496
ADM-104555	13-02-18	LANG80	977.29	Labrecque Richard		Création société de loisir - SDM	02 70160 951
ADM-104556	14-02-18	MRCD05	1454.61	Labrecque Richard	031-2018	Formation régionale des élus Ethique (5) + photos (7)	02 11000 454
ADM-104557	14-02-18	ROYC50	450.00	Labrecque Richard		3 textes 250 mots - Chronique Mars 2018	02 19100 349
ADM-104558	15-02-18	RAYM05	4599.00	Blais Jean	008-2018	Reddition de comptes - programme de subvention FEPTU et TECQ	23 05117 721
ADM-104559	15-02-18	MESS10	15.81	Blais Jean		ENVOIE DOCUMENTS DGE	02 19000 321
ADM-104560	20-02-18	ENTR35	2299.50	Dion Dany		Embâcle riv. Jaune (ch. du Bassin) 20 fév.2018	02 23300 521
ADM-104561	21-02-18	SPEC05	840.34	Blais Jean		COMMANDE BURO PLUS	02 19000 670
ADM-104562	21-02-18	MEDI70	388.39	Blais Jean	008-2018	constructo -égout sanitaire Huche et TDL	23 05517 721
ADM-104563	21-02-18	MEDI70	459.90	Blais Jean		18-416 Asphaltage 2016 - Constructo	02 19100 340
ADM-104565	22-02-18	NOVO50	3151.31	Blais Jean		Novo Sudio abonnement 1 an	02 16000 454
ADM-104566	23-02-18	COMA10	983.04	Blais Jean		formation COMAQ	02 13000 454
ENV-471052	06-02-18	ENVI20	43429.07	Marmen Sara	351-2017	Analyses laboratoires 2018	02 47300 453
ENV-471053	13-02-18	DIAB05	460.48	Marmen Sara		Coroplast TCJC- Relâche	02 37100 640
REC-706086	01-02-18	CABA05	15000.00	Roy Sylvie	217-2017	Premier versement (mars) - Protocole d'entente MDJ	02 70209 970
REC-706208	01-02-18	AIRL50	229.95	Hamel, Dominic		Remplissage Co2 - Piscine	02 70140 635
REC-706209	01-02-18	CARB70	344.93	Hamel, Dominic		Entretien et réparation système Co2 - Piscine	02 70140 639
REC-706210	02-02-18	ZINS50	12348.32	Roy Sylvie	145-2017	Étude d'opportunité - Implantation piscine - 1ère facture	02 70101 419
REC-706211	02-02-18	AIRL50	19.10	Hamel, Dominic		Remplissage Co2 - Piscine	02 70140 635
REC-706212	02-02-18	DUNP60	379.42	Roy Sylvie		Pancartes - État de la glace - Patinoire Lac	02 70130 640
REC-706213	05-02-18	CONF80	321.93	Côté-Allard Marianne		Blocs de liège - Activités sportives	02 70120 629
REC-706214	06-02-18	WOLS05	70.36	Hamel, Dominic		Siège de toilettes - Femmes - Club Nautique	02 70144 640
REC-706215	07-02-18	SEBA60	344.93	Hamel, Dominic		Réparation panneau électrique - Piscine	02 70140 639
REC-706216	08-02-18	PROD40	331.13	Hamel, Dominic		Produits ménagers - Conciergerie	02 70123 640
REC-706217	08-02-18	DICO10	24.77	Hamel, Dominic		Livraison pièces - Piscine	02 70140 315
REC-706218	09-02-18	CANA05	57.49	Hamel, Dominic		Sonnette - Centre communautaire	02 70122 640
REC-706220	12-02-18	GROU16	2874.38	Robillard Claudette	038-2018	Achat de livres 2018 - Adultes	23 08118 726
REC-706221	12-02-18	LIBR05	4725.00	Robillard Claudette	038-2018	Achat de livres 2018 - Adultes	23 08118 726

No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	No GL
REC-706222	12-02-18	RABA60	919.80	Robillard Claudette	038-2018	Achat de livres 2018 - Adultes	23 08118 726
REC-706223	12-02-18	GROU16	1839.60	Robillard Claudette	038-2018	Achat de livres 2018 - Jeunesse	23 08018 726
REC-706224	12-02-18	LIBR33	4200.00	Robillard Claudette	038-2018	Achat de livres 2018 - Jeunesse	23 08018 726
REC-706225	12-02-18	LIBR05	2299.50	Robillard Claudette	038-2018	Achat de livres 2018 - Jeunesse	23 08018 726
REC-706226	12-02-18	RABA60	459.90	Robillard Claudette	038-2018	Achat de livres 2018 - Jeunesse	23 08018 726
REC-706227	12-02-18	NICO55	3449.25	Robillard Claudette	038-2018	Entretien de la collection - Année 2018	02 70233 529
REC-706228	12-02-18	UNIV15	28.74	Robillard Claudette		Emprunt de livre	02 70233 640
REC-706229	13-02-18	RAY570	379.42	Robillard Claudette		Tablettes et dosserets - Bibliothèque	02 70233 640
REC-706230	15-02-18	LATU10	459.90	Hamel, Dominic		Bottes + 3 paires pantalons + gants de construction	02 70123 650
REC-706231	15-02-18	PROD40	602.82	Hamel, Dominic		Produits ménagers - Conciergerie	02 70123 640
REC-706232	15-02-18	NYSF70	344.93	Provencher Isabelle		Atelier Jumping Fitness - Défi Santé 2018	02 70150 419
REC-706233	16-02-18	CANA05	114.98	Provencher Isabelle		Bombonnes de propane	02 70209 447
REC-706234	16-02-18	CANA05	201.21	Hamel, Dominic		Cuve + tuyauterie - Conciergerie	02 70140 640
REC-706235	16-02-18	VENT50	812.87	Roy Sylvie		Contrat de service 1er avril 2018 au 31 mars 2019	02 70140 639
REC-706236	21-02-18	LIBR40	4599.00	Robillard Claudette	038-2018	Achats de livres 2018 - Adulte	23 08118 726
REC-706237	21-02-18	SPME70	54.50	Côté-Allard Marianne		Équipement médical - Trousses de premiers soins	02 70130 640
REC-706238	22-02-18	WOLS05	172.46	Hamel, Dominic		Flush urinoire hommes - Club Nautique	02 70144 522
REC-706239	22-02-18	MICR70	66.92	Roy Sylvie		Système alarme du 1er mars au 31 mai 2018 - Piscine	02 70140 331
SEC-202150	01-02-18	PROT10	114.98	Couture Nicolas		Remplissage de bouteilles d'air d'APRIA (8)	02 22302 526
SEC-202151	07-02-18	SERV64	3814.87	Dion Dany		7 évaluations médicales pré-emploi pour pompiers	02 22000 416
SEC-202152	09-02-18	PROT10	344.93	Gadoury Steeve		Remplissage 14 cylindres	02 22302 526
SEC-202153	09-02-18	CSEI60	172.46	Couture Nicolas		(1) Bretelle d'habit de combat	02 22302 526
SEC-202154	09-02-18	STAT02	229.95	Couture Nicolas		(125 X3) Couvres sièges pour les véhicules	02 22000 640
SEC-202155	13-02-18	IBSS30	567.69	Dion Dany		Ajout de bouton pour ouverture de porte et bouton panique (rouge)	02 22000 522
SEC-202156	19-02-18	MEDI15	574.88	Couture Nicolas		Équipements nouveaux pompiers tag de dénombrement et table PC	02 22400 650
SEC-202157	19-02-18	AREO05	1609.65	Couture Nicolas		4 parties faciales MSA G1 pour les nouveaux pompiers	02 22000 640
SEC-202158	19-02-18	INSP20	562.51	Gadoury Steeve		Inspection annuelle des échelles portatives	02 22302 526
SEC-202159	19-02-18	DROL33	173.15	Gadoury Steeve		Vérification mécanique SAAQ # 251	02 22306 525
SEC-202160	19-02-18	CEGE10	344.93	Dion Dany		Inscription de formation : gestion d'intervention pour Vincent Piuze	02 22000 454
SEC-202161	20-02-18	HOUD20	459.90	Dion Dany		Apposer des écussons sur les couvre-tout et des chemises	02 22400 650
URB-600332	06-02-18	DICO10	28.74	Fortin Richard		Envoi - cour municipale - Dicom	02 19000 321
URB-600333	22-02-18	BCF50	977.29	Fortin Richard	222-2015	Assistance juridique - 3, chemin Lac-Tourbillon - Construction non terminée	02 12000 412
VOI-313713	01-02-18	SOLU15	229.95	Giroux Nancy		Lime scie a chaîne, pompe lave vitre, tournevis etc..	02 32200 640

No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	No GL
VOI-313714	01-02-18	9190-05	804.83	Giroux Nancy		Porte en acier pour caserne	02 22000 522
VOI-313715	01-02-18	DECA05	1862.60	Giroux Nancy		Achat d'une tablette	02 19300 640
VOI-313716	05-02-18	MAIS50	672.65	Giroux Nancy		Réparation camion Dodge Ram (Maxim)	02 32320 525
VOI-313717	05-02-18	ENTR45	6898.50	Blackburn Mathieu	180-2015	Abrasifs 250 tonnes	02 33100 622
VOI-313718	02-02-18	ENTR27	574.88	Carréno Gustavo	019-2018	Ramassage de neige trottoir	02 33004 443
VOI-313719	05-02-18	DLTA30	3098.64	Carréno Gustavo	080-2017	Honoraire prof. plan cadastre 5 lots ch. Sapinière	02 32000 419
VOI-313720	05-02-18	LANG80	1680.36	Carréno Gustavo	342-2017	Litige avec G.N.P. Mont Cervin	23 05117 721
VOI-313725	06-02-18	AGRI05	60.72	Baillargeon Maxim		Chemin de clé, vis, clavette pour tracteur kubota	02 32306 525
VOI-313726	07-02-18	PORT50	1518.85	Giroux Nancy		Installation porte de garage puits	02 41300 522
VOI-313727	07-02-18	SPAC05	3219.30	Giroux Nancy		Pancarte de rue	02 35501 649
VOI-313728	07-02-18	ULTR05	1575.16	Baillargeon Maxim	286-2015	1131.2 litres diesel clair	02 32300 631
VOI-313729	07-02-18	LUBR67	143.72	Giroux Nancy		Graisse pour la pépinière	02 32301 525
VOI-313730	07-02-18	UNIO05	55.31	Carréno Gustavo	286-2015	Frais de gestion regroupement achat carburant 1 octobre au 31 dec.2017	02 32300 631
VOI-313732	09-02-18	DLTA30	1149.75	Carréno Gustavo	À VENIR	Description technique ch. Neigette, municipalisation	23 04916 721
VOI-313733	12-02-18	COMP03	6323.63	Blackburn Mathieu	145-2015	60 tonnes de sel	02 33100 635
VOI-313734	12-02-18	ENTR45	574.88	Blackburn Mathieu		Location camion disposition de neige	02 33000 516
VOI-313736	12-02-18	SPEC05	256.49	Giroux Nancy		Tiroir clavier pour bureau a la caserne	02 22000 522
VOI-313737	12-02-18	LIND05	111.53	Baillargeon Maxim		Acétylène, oxygène, argoshield	02 32200 516
VOI-313738	12-02-18	PURI50	57.49	Giroux Nancy		Solution d'entreposage puits	02 41300 522
VOI-313739	13-02-18	IBSS30	172.46	Blackburn Mathieu		Correction bug programme clé magnétique	02 19300 331
VOI-313740	14-02-18	ENTR27	574.88	Blackburn Mathieu	019-2018	Disposition de neige TDL	02 33004 443
VOI-313741	14-02-18	CANA05	41.01	Baillargeon Maxim		Achat matériel pour modification caserne	02 22000 522
VOI-313742	14-02-18	CARB50	114.98	Giroux Nancy		Aiguisage lame zamboni	02 70130 526
VOI-313743	15-02-18	CREA40	1418.68	Giroux Nancy		Commande de vêtements TP	02 32200 650
VOI-313744	19-02-18	CANA05	55.05	Giroux Nancy		Peinture et accessoires pour nouvelle porte caserne	02 22000 522
VOI-313745	19-02-18	PLOM05	3449.25	Giroux Nancy		Dégeler tuyaux 17 ch.Épinettes et 49 ch. de la Promenade	02 41300 521
VOI-313746	19-02-18	PLOM05	2299.50	Giroux Nancy		Dégel eau 9 ch. des Épinettes	02 41300 521
VOI-313747	19-02-18	MAXX05	477.50	Giroux Nancy		Analyse eau usée et potable	02 41510 522
VOI-313748	19-02-18	PLOM05	1149.75	Giroux Nancy		Dégeler conduite d'eau potable 15 ch. des Épinettes	02 41300 521
VOI-313749	19-02-18	ULTR05	1851.10	Baillargeon Maxim	286-2015	1376.9 litres de diesel clair	02 32300 631
VOI-313750	19-02-18	ENTR45	172.46	Blackburn Mathieu		CG-14 pour réparation conduite gelée	02 41300 521
VOI-313751	19-02-18	ENTR35	689.85	Baillargeon Maxim		Location marteau hydraulique conduite gelée 9 ch. des Épinettes	02 41300 521
VOI-313752	20-02-18	CARR30	258.69	Blackburn Mathieu		0 3/4 (15 tonnes) pour le 9 ch. des Épinettes (gel conduite)	02 41300 521
VOI-313753	20-02-18	ENTR45	3874.66	Blackburn Mathieu	180-2015	Abrasifs 150 tonnes	02 33100 622

Initiales du maire

4694

Initiales du
secrétaire-trésorier

No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	No GL
VOI-313754	20-02-18	ATLA05	49.83	Giroux Nancy		Filtre pour steamer vert	02 32001 526
VOI-313755	20-02-18	REAL05	1724.63	Blackburn Mathieu		2 palettes d'asphalte froide	02 33200 521
VOI-313756	20-02-18	CONS40	1379.70	Blackburn Mathieu		Location pelle et chauffeur	02 33000 516
VOI-313757	20-02-18	TECH35	431.16	Giroux Nancy		Dégelage 17 ch. des Épinettes	02 41300 521
VOI-313758	21-02-18	ROCO30	1379.70	Giroux Nancy		Entretien, réparation steamer	02 32001 526
VOI-313759	22-02-18	ENTR45	5748.75	Blackburn Mathieu	180-2015	Abrasifs 350 tonnes	02 33100 622
VOI-313760	23-02-18	CARR30	574.88	Baillargeon Maxim	141-2017	Achat O 3/4 pour réparation mté Cervin et Érablière	23 05617 721
VOI-313761	23-02-18	COMP03	2874.38	Blackburn Mathieu	145-2015	30 tonnes de sel	02 33100 635
VOI-313762	23-02-18	BREN05	1149.75	O'Brien Shawn	017-2018	4 barils de silicate de sodium de type n et 6 retours	02 41510 522